

Résumé des mandats
Congrès de la CLASSE du 5 mai 2012 au Cégep Marie-Victorin

Ordre du jour :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Procédures
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
 - 1.4 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
- 3.0 Bilans
- 4.0 Avis de motion
 - 4.1 Dépôt des avis de motion
 - 4.2 Traitement des avis de motions
- 5.0 Finances
- 6.0 Femmes
- 7.0 Plan d'action
 - 7.1 Manifestations et actions
 - 7.2 Grève
 - 7.3 Négociations
- 8.0 ASSÉ
 - 8.1 Membres
 - 8.2 Congrès annuel et élections à l'ASSÉ
- 9.0 Revendications
- 10.0 Communications et médias
- 11.0 Élections
 - 11.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 11.1.1 Présentation
 - 11.1.2 Plénière
 - 11.1.3 Scrutin
- 12.0 Prochains Congrès de la CLASSE
- 13.0 Varia
- 14.0 Levée

Adoption du procès-verbal

1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès de la CLASSE des 28 et 29 avril 2012.

Accueil des associations membres de la CLASSE

1. Que l'on accueille l'Association des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs en géographie de l'Université de Montréal (AÉÉCSGUM), l'Association des cycles supérieurs en études urbaines (ADECSEUR) et l'Association générale des étudiants et étudiantes de Mont-Laurier (AGEEML)
2. Que l'on accueille l'association générale des étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat en lettres et communications de l'Université de Sherbrooke (AGEMDELCUS) en tant que membre de la CLASSE.

Avis de motion

Dépôt

1. Que l'on ajoute « ou qui sont inscrits ou inscrites dans une association membre de l'ASSÉ » après « toutes les étudiantes et tous les étudiants qui sont membres de l'ASSÉ » à l'article « A4 : Mise en candidature », à l'alinéa 1 de l'annexe A des Statuts et règlements de l'ASSÉ.
Que l'on ajoute « ou est inscrit ou inscrite dans une association membre en règle de l'ASSÉ » après « provenir d'une association membre en règle de l'ASSÉ » dans l'article 28, alinéa 2 du « Chapitre 6 : Conseil exécutif » des Statuts et règlements de l'ASSÉ.
Avis de motion déposé par l'ADÉPUM

Traitement

1. Que l'AEUPARC soit exclue de la CLASSE
Avis de motion déposé au Congrès de la CLASSE des 28 et 29 avril 2012

Finances

1. Qu'une contribution de 300\$ soit versée à l'AECSAUM à partir du fond d'entraide de la CLASSE afin de rembourser une partie des frais reliés à diverses actions artistiques sur le campus et hors campus.
2. Que la CLASSE accorde un montant de 200\$ provenant du fond d'entraide à l'ADÉPUL.
3. Que les frais de participation de l'AÉCÉCUM aux Congrès ou aux instances nationales de la CLASSE soient pris en charge par la CLASSE en puisant dans le fonds d'entraide jusqu'à concurrence de 300\$.

Plan d'action

Manifestations et actions

1. Que le Comité légal soit mandaté de prendre les moyens logistiques et financiers pour produire un document d'information et de réflexions sur nos possibilités et nos restrictions d'actions en tant que syndicat étudiant lors d'élections provinciales.

2. Que la manifestation du 23 mai soit repoussée au 27 mai 2012.
3. Que la CLASSE appelle à une semaine de perturbations économiques et politiques dans la semaine du 13 mai.
4. Que la CLASSE organise une action massive le 15 mai 2012 à Montréal. et appelle à la grève sociale

Revendications

1. Que la CLASSE se positionne pour une baisse des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire à l'École du Barreau du Québec ;
Que la CLASSE milite afin que les étudiantes et étudiants grévistes puissent avoir accès à l'automne 2012 aux formations de l'École du Barreau du Québec, peu importe la date finale de remise des notes de la session d'été 2012 de l'UQAM.
2. Que la CLASSE adopte une position officielle d'anti-racisme et d'anticolonialisme en éducation.
Que la CLASSE adopte un discours anti-raciste et anticolonialiste dans ses communications, y compris ses publications, relations avec les médias, discours et Congrès.

Propositions mises en dépôt

1. Que la CLASSE s'engage, en tant que mouvement sociopolitique, à être fortement présente lors d'une éventuelle campagne électorale;
Que la CLASSE s'emploie à chaque semaine à faire la promotion de ses positions et revendications et à critiquer les politiques néolibérales;
Qu'elle le fasse notamment en compagnie de plusieurs acteurs et actrices de la société civile en front commun;
Qu'un éventuel front commun soit mis de l'avant lors d'une conférence de presse.
2. Que la CLASSE lance une vaste campagne d'éducation populaire sur la question de la hausse des frais de scolarité et plus largement sur la question de la tarification et de la privatisation des services publics, politiques largement mises de l'avant par l'idéologie néolibérale. Que cette campagne soit notamment l'occasion de mettre de l'avant nos alternatives fiscales.
Que cette vaste campagne s'accompagne d'assemblées publiques aux 4 coins du Québec, avec des présentations de panélistes suivies de plénières à micro ouvert.
Que celle-ci soit coordonnée avec nos alliés des mouvements sociaux, particulièrement au sein de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.
3. Que la CLASSE exige la démission du gouvernement dans sa totalité, ainsi que la retraite politique de Jean Charest immédiatement.